

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **4 novembre 2019**

Délibération n° 2019-3912

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lissieu

objet : Création d'un carrefour d'accès à l'extension de la zone d'activités La Braille - Requalification de l'entrée nord de la commune (route départementale -RD- 306) - Réalisation des études de maîtrise d'œuvre - Approbation du programme - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - aménagement urbain

**Rapporteur** : Monsieur le Conseiller Diamantidis

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 15 octobre 2019

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 6 novembre 2019

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claissé, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, M. Llung, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mmes Servien, Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Laurent), Poulain (pouvoir à Mme Frier), M. Hémon (pouvoir à M. Artigny), Mmes Balas (pouvoir à Mme de Lavernée), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), MM. Collomb, Gachet, Mme Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), M. Martin (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), Mme Michonneau (pouvoir à Mme Piantoni), MM. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel), Vial (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : Mme Frih, MM. Aggoun, Genin, Passi.

**Conseil du 4 novembre 2019****Délibération n° 2019-3912**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commune (s) : Lissieu

objet : **Création d'un carrefour d'accès à l'extension de la zone d'activités La Braille - Requalification de l'entrée nord de la commune (route départementale -RD- 306) - Réalisation des études de maîtrise d'œuvre - Approbation du programme - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - aménagement urbain

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 10 octobre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération La Braille à Lissieu fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil de la Métropole le 6 juillet 2015.

**I - Contexte du projet et situation géographique**

À l'entrée nord de la Commune de Lissieu, est prévu un projet de zone d'activités dite "La Braille", sous maîtrise d'ouvrage privée.

Afin de desservir cette zone et de sécuriser la circulation, un carrefour à l'intersection de la RD 306 et de la RD 42 doit être réalisé. En parallèle, un projet de requalification d'une partie de la RD 306 permettra de donner "un caractère urbain d'entrée de ville" sur la limite nord de Lissieu, tout en permettant de réduire les vitesses de circulation et de créer des aménagements pour les modes doux.

**II - Programme et enveloppe prévisionnelle des études et des travaux**

Les principaux objectifs du projet sont les suivants :

- créer des aménagements d'entrée de ville en limite nord de la commune,
- créer des conditions de desserte sécurisée de la future zone d'activités de "La Braille",
- sécuriser la RD 306,
- créer des aménagements pour les modes doux.

Pour répondre à ces objectifs, le projet prévoit la réalisation d'aménagements adaptés à une entrée de ville d'agglomération qualitative :

- la création d'un carrefour à feux au croisement de la RD 306, de la RD 42 et de l'entrée de la zone d'activités de "La Braille",
- la reprise du profil de voirie avec l'intégration d'aménagements cyclables, de cheminements piétons et de traitement des eaux pluviales,
- la réalisation d'un traitement paysager pour marquer l'entrée de ville, intégration d'arrêt de transport en commun,
- l'adaptation du gabarit de la chaussée afin de réduire les vitesses : suppression du terre-plein central, réduction de la largeur de la chaussée.

La réalisation du carrefour nécessitera une acquisition foncière en bordure de la RD 306.

Les études préalables et de maîtrise d'œuvre sont estimées à 115 000 €.

L'enveloppe prévisionnelle des travaux correspondant à ce programme est de 982 000 € TTC.

Parallèlement, la Commune va procéder au renouvellement de l'éclairage public.

### III - Individualisation d'autorisation de programme et calendrier

Le coût total de l'opération est évalué à 1 112 000 € TTC à la charge du budget principal.

Les études de maîtrise d'œuvre débuteront à la fin du 2<sup>ème</sup> semestre 2019, pour un démarrage des travaux de voirie mi-2020.

L'acquisition financière nécessaire à la réalisation du carrefour est estimée à 15 000 € TTC frais notariés inclus.

Afin de financer les études préalables du projet, l'opération a fait l'objet de versement de crédits de 13 000 € TTC depuis l'autorisation de programme études globalisée.

Il est donc proposé d'individualiser une autorisation de programme complémentaire en dépenses d'un montant de 1 099 000 € TTC à la charge du budget principal correspondant aux études et aux travaux ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

### DELIBERE

#### 1° - Approuve :

a) - le programme des études, des travaux et des acquisitions foncières et l'enveloppe financière prévisionnelle estimée à 1 112 000 € TTC,

b) - la poursuite du projet visant la création d'un carrefour d'accès à la future zone d'activités "La Braille" et la requalification de l'entrée nord de la Commune de Lissieu.

2° - **Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P06 - Aménagements urbains pour un montant de 1 099 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 5 000 € TTC en 2019,
- 100 000 € TTC en 2020,
- 800 000 € TTC en 2021,
- 184 000 € TTC en 2022,
- 10 000 € TTC en 2023,

sur l'opération n° 0P06O7276.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 1 112 000 € TTC en dépenses en raison de l'individualisation partielle pour un montant de 13 000 € TTC à partir de l'autorisation de programme études.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 6 novembre 2019.**